

Démarches administratives

À tout moment, effectuez une demande ou posez une question aux services de la Ville d'Alès et d'Alès Agglomération.

Mon compte citoyen Ouverture dans une nouvelle fenêtre

Connectez-vous ou créez votre espace personnel pour accéder et simplifier toutes vos démarches.

Signaler un problème sur l'espace public Ouverture dans une nouvelle fenêtre

Vous pouvez signaler toutes anomalies constatées sur l'espace public, par exemple un nid de poule sur la chaussée, une panne d'éclairage public, un problème de propreté, ... et demander une intervention pour résoudre ce problème.

Faire une demande d'informations Ouverture dans une nouvelle fenêtre

Une question d'ordre général ? Une demande particulière ? Remplissez le formulaire de demande d'informations pour obtenir une réponse.

Commander un acte de naissance Ouverture dans une nouvelle fenêtre

Faites votre demande d'acte de naissance rapidement et facilement grâce à notre outil en ligne.

Commander un acte de mariage Ouverture dans une nouvelle fenêtre

Faites votre demande d'acte de mariage rapidement et facilement grâce à notre outil en ligne.

Commander un acte de décès Ouverture dans une nouvelle fenêtre

Faites votre demande d'acte de décès rapidement et facilement grâce à notre outil en ligne.

Consulter un acte ancien aux archives municipales Ouverture dans une nouvelle fenêtre

Registres paroissiaux, pastoraux, naissances, mariages, décès de 1605 à 1918. Tables décennales des naissances, mariages et décès de 1747 à 1912.

Prendre rendez-vous pour une carte d'identité ou un passeport Ouverture dans une nouvelle fenêtre

Pour faciliter votre demande et réduire les délais d'attente, la prise de rendez-vous en ligne est conseillée.

Prendre rendez-vous pour un mariage, un Pacs ou un parrainage civil Ouverture dans une nouvelle fenêtre

Afin de préparer le dossier préalable au mariage, au Pacs ou au parrainage civil, un rendez-vous est nécessaire. Prenez votre rendez-vous en ligne.

Prendre rendez-vous pour un changement de nom Ouverture dans une nouvelle fenêtre

Toute personne peut demander un changement de nom si elle justifie d'un intérêt légitime.

Prendre rendez-vous pour un changement de

prénom Ouverture dans une nouvelle fenêtre

Toute personne peut demander un changement de prénom si elle justifie d'un intérêt légitime.

S'inscrire sur les listes électorales Ouverture dans une nouvelle fenêtre

Pour voter à Alès, il faut être inscrit sur les listes électorales et remplir certaines conditions. L'inscription requiert une démarche volontaire.

Déclarer son changement d'adresse Ouverture dans une nouvelle fenêtre

Service-Public.fr vous permet d'effectuer très simplement cette démarche.

Faire son recensement citoyen Ouverture dans une nouvelle fenêtre

Tous les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dès l'âge de 16 ans (à partir de la date d'anniversaire).

Effectuer ses démarches associatives

Afin de vous accompagner dans vos projets et vos activités, la Ville d'Alès met à disposition un ensemble de démarches administratives simplifiées.

Être accompagné dans ses démarches avec l'EPN

Face à la dématérialisation croissante des services publics, la Ville d'Alès et Alès Agglomération proposent un accompagnement des habitants dans l'apprentissage des outils numériques.

S'informer sur ses droits avec Service-public.fr Ouverture dans une nouvelle fenêtre

Le site officiel de l'administration française regorge d'infos pour connaître vos droits et effectuer vos démarches.

Paielement en ligne

Payez vos factures en ligne facilement et en toute sécurité : crèche, restauration scolaire, eau, stationnement, loyers, etc.